

COMMUNE DE FUVEAU

**Compte rendu de la réunion
Du Comité de Pilotage
Du Projet Educatif local**

« CONTRAT ENFANCE JEUNESSE »

Du jeudi 22 janvier 2013

Vincent BONNIN
Coordinateur CEJ

Etaient présents :

Elus

Mme VAISSIE

Adjointe à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires.

Techniciens

Mme HURTIG

Responsable du Service Enfance Jeunesse.
Coordinateur CEJ.

M BONNIN

Mme REPOSSI

Responsable du Secteur Ados.

Parents d'élèves

Mme ARNAUD

FCPE Collège.

M. DUBUS

PEF.

Mme GILLY

PEF.

M. MICHELOSI

Collectifs des parents de La Barque.

Mme PELLEZ

PEEP Collège.

Mme PERONNE

FCPE.

Mme PRIGENT

FCPE.

Personne extérieure

Mme LARGUILLER.

Personnes excusées

M LEBRUN

Directeur de l'ALAE et de l'ALSH.

Mme NICOLAS

Elue aux affaires sociales.

Mme PERRONE

Directrice adjointe de l'ALAE et de l'ALSH.

SOMMAIRE

A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 27 NOVEMBRE 2012.

B – BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF 2012 DES STRUCTURES 3-17 ANS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE.

- 1) Le secteur Ados.
- 2) Le Point Information Jeunesse.
- 3) L'accueil de Loisirs 3-12 ans.
- 4) L'ALAE.
 - a- LES GARDERIES
 - b- LES ATELIERS

C – EVALUATION DU SEUIL MAXIMAL D'ENFANTS SUR L'ALSH 3-12 ANS SANS OUVRIR UNE TROISIEME STRUCTURE ET EN PRESERVANT LA QUALITE.

D – POINT SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Début de la réunion : 18 h 45

A – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 27 NOVEMBRE 2012.

Suite au retour d'un membre du Comité de Pilotage, la page 10 du compte rendu a été modifiée afin de retranscrire au plus juste les propos tenus sur la question de la fermeture du Secteur Ados.

« Beaucoup de parents élus sont contre cette fermeture et ne comprennent pas pourquoi la commune n'a pas plutôt fait le choix d'analyser les raisons de la désaffection du secteur Ados et de modifier l'offre en conséquence.

Une des premières raisons de cette désaffection est le lieu d'accueil (trop exigü et inadapté).

Il est à noter que la désaffection des jeunes pour les offres de loisirs est un phénomène national¹, mais comme le souligne un parent élu : cela ne signifie pas pour autant que les jeunes n'ont pas besoin d'un lieu de rencontre. »

Un autre membre a souhaité que soit rajouté à l'ordre du jour :

- la question du tassement de la cour élémentaire de l'école de la Roque Martine, des problèmes éventuels de sécurité et des travaux envisagés,
- un bilan sur le nouveau prestataire de restauration Provence Plat.

Sur la première question, M. BONNIN rappelle que ce n'est pas du champ de compétence du Comité de Pilotage d'aborder les questions particulières de chaque école.

En effet, le Comité de Pilotage a pour mission de discuter, proposer et évaluer les objectifs et les priorités de la Politique éducative locale de la commune.

La deuxième question relève du champ de compétence de la Commission Menu.

Le compte rendu du Comité de Pilotage du 27 novembre 2012 est adopté à l'unanimité

¹ A ce propos, l'étude du sociologue Joël Zaffran « le temps de l'adolescence. Entre contraintes et libertés ».

B – BILAN QUALITATIF ET QUANTITATIF DES STRUCTURES 3-17 ANS DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE.

1) LE SECTEUR ADOS.

Moyenne de fréquentation

	2011	2012
Mercredis (accueil libre)	6.5	4
Jeudis (accueil libre)	6.5	2 (fermeture fin juin 2012)
Vendredis (accueil libre)	12.5	10
Samedis (sorties)	10.5	11
Hiver	9	3.5
Paques	7	8
Toussaint	13.5	4
Eté	9.5	6.5

Comme nous le relevons depuis de nombreux Comité de Pilotage, la fréquentation n'a eu de cesse de baisser, l'année 2012 est en cela catastrophique.

Seul les mini séjours et séjours ont fait le plein (cf. Comités de pilotage précédent).

A noter que le premier week-end ski de janvier a fait le plein (14 places). Le deuxième sera organisé en mars (*Ce week-end a aussi fait le plein*).

2 – Le Point Information Jeunesse (PIJ).

367 personnes ont fréquenté le Point Information Jeunesse en 2012 (pour 292 en 2011).

La formation et l'emploi reste les principales demandes d'information.

Cinq Contrats Jeunes ont été finalisés cette année (sur 8 budgétisé), 3 autres sont en cours.

En 2012, 8 permanences ont été faites au collège.

Suite à un article dans la Provence, la liste de Baby-sitting a connu une forte croissance de demande de la part des parents (*un nouveau stage de sensibilisation va être organisé durant les vacances de Pâques*).

En avril, le PIJ fera un sondage auprès des baby-sitters afin de savoir s'ils ont été contactés grâce à cette liste.

- L'Accueil de Loisirs 3-12 ans.

Moyenne de fréquentation

	2011	2012
Mercredis	91.5 (90 places)	93.4 (90 places)
Vacances d'hiver	88 (90 places)	94.5 (90 places)
Vacances de Printemps	87 (90 places)	93 (90 places)
Juillet	126 (125 places)	124.5 (125 places)
Août		57.5 (60 places)
Vacances de la Toussaint	85 (90 places)	89 (100 places)

Comme depuis 9 ans, la fréquentation de l'Accueil de Loisirs est en hausse.

Le mois de juillet, gros surbooking et très peu d'annulation : d'où certains jours très chargés.

Pour la première fois, l'Accueil de Loisirs a ouvert au mois d'Août, 60 places étaient ouvertes, pour un surbooking monté à 100. Au final, 57.5 enfants en moyenne.

L'année prochaine, sachant que les parents connaissent mieux le système, la demande risque d'augmenter : la capacité sera montée à 70.

A noter que depuis septembre, l'accueil de Loisirs bénéficie de beaucoup plus de locaux (du fait du transfert de classe sur la Roque Martine). Cela permet une meilleure répartition des groupes et des activités.

De plus, l'utilisation du dojo tous les mercredis matin est un véritable plus.

Le seul point négatif est de ne pas disposer d'un lieu d'accueil dédié uniquement à l'Accueil de Loisirs.

La question du nombre de place est abordée au point C.

3 - L'ALAE.

a) Les ateliers périscolaires.

La fréquentation des ateliers élémentaires est en hausse par rapport à l'année dernière (9.7 enfants par atelier en 2012 pour 9 en 2011). Celle des ateliers maternels reste stable (9 en moyenne).

Depuis janvier 2013, un nouvel atelier de loisirs créatifs a été mis en place pour les élémentaires (2 jours à La roque Martine et 2 jours à Rimbaud). Il est animé par un agent municipal (Nathalie Parregno).

Le poste était vacant depuis septembre : ce qui montre la difficulté croissante pour le service de trouver des personnes qualifiées sur cette tranche horaire.

b) Les garderies.

	2011	2012
matin	82.5	96.3
16h30-17h30	195	214.5
17h30-18h30	99.5	110.1

Là aussi, la fréquentation est en augmentation constante. Cela est dû à la mise en place d'études surveillées sur Rimbaud, élémentaire Ouviaère et La Roque Martine, au nombre croissant des élèves et la charge de travail des parents.

A noter que le nombre de place n'est pas limité.

C – EVALUATION DU SEUIL MAXIMAL D'ENFANTS SUR L'ALSH 3-12 ANS SANS OUVRIR UNE TROISIEME STRUCTURE ET EN PRESERVANT LA QUALITE.

Suite à la demande des élus et des membres du Comité de Pilotage, le Service Enfance Jeunesse a étudié la hausse maximale possible de la capacité d'accueil de l'ALSH 3-12 ans sans ouvrir une troisième structure et en préservant la qualité d'accueil.

Au final, il est possible :

- d'augmenter la capacité de 10 enfants d'élémentaires uniquement pour le mois de juillet.
- d'augmenter la capacité de 20 à 25 enfants (moitié maternelle moitié élémentaire) pour les mercredis et les petites vacances.

Cela implique :

- l'embauche d'un animateur supplémentaire pour l'été et de 3 animateurs pour les mercredis et petites vacances.
- Une difficulté de maintenir la qualité de l'accueil des enfants.
- Un surplus de travail administratif et de management pour l'équipe cadre.
- Accroître la taille des groupes et rendre plus difficile la relation individuelle à l'enfant.

A l'heure actuelle, les élus ne se sont pas prononcés sur la question.

Les membres du Comité de Pilotage se posent en effet la question de savoir comment répondre à l'augmentation continue de la liste d'attente.

A court terme, une augmentation de 20 à 25 places (en poussant le système à, son maximum) semble une bonne réponse. Mais à moyen terme, la mairie ne devrait-elle pas réfléchir à l'ouverture d'une troisième structure ?

Un parent élu souligne que lorsque la population augmente fortement, il faut pouvoir augmenter au même rythme les capacités d'accueil des structures.

M. BONNIN répond que c'est le cas à l'heure actuelle pour les garderies et la cantine, puisqu'aucun enfant n'est refusé.

Autres proposition de parents élus : ouvrir l'Accueil de Loisirs l'été sur une plus large période afin d'absorber la liste d'attente.

D'autre part, il est soulevé la problématique des vacances de Noël : qui sont par essence des vacances à vivre en famille. L'Accueil de Loisirs étant fermé, beaucoup de parents ne le peuvent pas puisque ils doivent poser chacun une semaine différente pour garder les enfants.

Mme HURTIG souligne la difficulté pour une commune de répondre à toutes les demandes. Autant, l'école est une compétence obligatoire, autant l'accueil de loisirs est une compétence facultative que la commune n'est pas obligé de remplir (il en est de même d'ailleurs pour la restauration et les garderies).

Mme VAISSIE indique que son rôle est de faire remonter les demandes des fédérations à l'équipe municipale.

Après cela, la commune doit pouvoir prendre des choix budgétaires en fonction des ressources dont elles disposent.

D – POINT SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

La municipalité va demander le report de la réforme à la rentrée de septembre 2014.

Les élus vont consulter les fédérations de parents d'élèves, les enseignants et les associations afin de réfléchir à une nouvelle organisation des temps scolaires

A l'heure actuelle, la commune ne connaît pas sa marge de manœuvre vis-à-vis de l'Education Nationale.

Fin du Comité de Pilotage : 21h30